



QUARANTE-NEUVIÈME SESSION
25-30 novembre 2013
Libreville (Gabon)

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la Session
2. Détermination du quorum
3. Adoption de l'Ordre du jour et organisation des travaux
4. Rapport sur la composition du Conseil
5. Rapport du Comité de vérification des pouvoirs
6. Répartition des voix pour 2013
7. Admission d'observateurs
8. Déclaration du Directeur exécutif
9. Rapport du Groupe consultatif non officiel (GCNO) -- Décision 5(XXVI)
10. Renforcement de la coopération entre l'OIBT et la CITES -- Décisions 3(XVI), 7(XXXIV), 2(XXXVII) et 5(XLVI)
 - (a) Propositions de Membres de faire inscrire des essences aux Annexes de la CITES -- Décision 3(XVI)
 - (b) Rapport sur l'exécution du programme CITES
11. Questions relatives à l'article 14 de l'AIBT de 2006 -- Décisions 3(XXV), 5(XLII) et 2(XLVI)
12. Rapport d'activités relatif à l'exécution du Programme de travail biennal de l'OIBT pour 2013-2014
13. Rapport d'activité sur à l'exécution des Programmes Thématiques de l'OIBT
14. Développements à la CCNUCC concernant les forêts et leurs implications potentielles pour les forêts tropicales et l'économie mondiale des bois tropicaux – Décisions 2(XXXIX) et 1(XLI)
15. Initiative de collaboration OIBT-CDB en faveur de la conservation des forêts tropicales – Décision 6(XLVI)
16. Programme de bourses OIBT -- Décision 4(XXVII)
 - (a) Rapport d'activité sur le Programme de bourses OIBT
 - (b) Rapport du président de la Commission de sélection des bourses
17. Rapport annuel pour 2012
18. Compte spécial et Fonds du Partenariat de Bali

- (a) Apports de fonds au Compte spécial (Compte subsidiaire des programmes thématiques et Compte subsidiaire des projets) et au Fonds du Partenariat de Bali
 - (b) Rapport du Panel du Compte subsidiaire B du Fonds du Partenariat de Bali (BPF)
19. Rapports des sessions associées des Comités
 20. Élection du Président et du Vice-président du Conseil pour 2014
 21. Dates et lieux de la cinquantième et cinquante-et-unième sessions du Conseil et des sessions associées des Comités
 22. Autres
 23. Décisions et rapport de la session
 24. Clôture de la session

ANNOTATIONS A L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Point 1 - Ouverture de la Session

La quarante-neuvième session du Conseil sera inaugurée par le président du Conseil.

Point 2 - Détermination du quorum

Le Directeur exécutif fera rapport au Conseil sur l'état du quorum exigé pour l'ouverture de la session.

Point 3 - Adoption de l'Ordre du jour et organisation des travaux

[Document ITTC(XLIX)/1]

Le Conseil pourra décider d'examiner et d'adopter son ordre du jour. En ce qui concerne le programme des réunions, le Conseil pourra examiner le projet de calendrier distribué en application de la Décision 5(XXII), recueillir l'avis du Groupe consultatif non officiel (GCNO) et consulter le Bureau de coordination du Président pour produire un calendrier des séances au jour le jour ou à intervalles plus fréquents si nécessaire.

Point 4 - Rapport sur la composition du Conseil

[Document ITTC(XLIX)/3, ITTC(XLIX)/13 and ITTC(XLIX)/14]]

Le Directeur exécutif fera rapport sur la composition du Conseil.

Point 5 - Rapport du Comité de vérification des pouvoirs

[Document ITTC(XLIX)/4]

Le Conseil pourra examiner et adopter le rapport du Comité de vérification des pouvoirs et agréer les pouvoirs des délégations.

Point 6 - Répartition des voix pour 2013

[Document ITTC(XLIX)/1 Annexe]

La proposition de répartition des voix pour l'année 2013, conforme à l'article 10(7) de l'AIBT de 2006, figure en annexe au présent Ordre du jour (Document ITTC(XLIX)/1). Conformément à l'article 19(5) de l'AIBT de 2006, la répartition des voix servira au calcul de la quote-part de chacun des Membres au budget administratif de l'exercice 2014.

Point 7 - Admission d'observateurs

[Document ITTC(XLIX)/Info.3]

Le Conseil pourra décider d'admettre les États et organisations qui demandent à assister à la session en tant qu'observateurs. Deux listes de demandes déposées seront soumises en séance pour examen et décision. La première contiendra les noms de tous les États et organisations admis aux sessions du Conseil, la seconde ceux des États et organisations sollicitant leur admission pour la première fois à la présente session.

Point 8 - Déclaration du Directeur exécutif

Le Directeur exécutif fera une déclaration au Conseil sur les activités de l'Organisation et sur d'autres faits nouveaux concernant l'Organisation.

Point 9 - Rapport du Groupe consultatif non officiel (GCNO) -- Décision 5(XXVI)

[Document ITTC(XLIX)/2]

En application de la Décision 5(XXVI), et afin d'organiser les travaux de la session, le Conseil pourra examiner le rapport de la vingt-septième réunion du Groupe consultatif non officiel (GCNO) qui se réunira le dimanche 24 novembre 2013.

Le rapport de la vingt-septième réunion du GCNO sera présenté par le président.

Point 10 - Renforcement de la coopération entre l'OIBT et la CITES -- Décisions 3(XVI), 7(XXXIV), 2(XXXVII) et 5(XLVI)
[Document ITTC(XLIX)/5]

- (a) En application de sa Décision 3(XVI) le Conseil pourra organiser des consultations en vue d'examiner les propositions, communiquées au Secrétariat depuis la session précédente, relatives à l'inscription aux annexes de la CITES d'essences tropicales faisant l'objet d'un commerce international.
- (b) Le Conseil recevra un rapport sur l'exécution du programme OIBT-CITES destiné à accroître les capacités des pays à mettre en œuvre les dispositions qui découlent de l'inscription dans les listes de la CITES d'essences tropicales à bois d'œuvre.

Point 11 - Questions relatives à l'article 14 de l'AIBT de 2006

En application de la Décision 3(XXV) Annexe, relative aux modalités de nomination du Directeur exécutif de l'OIBT et des Décisions 5(XLII) et 2(XLVI) subséquentes, aux termes desquelles a été nommé l'actuel Directeur exécutif de l'OIBT par reconduction de son mandat avec prise d'effet au 6 novembre 2011 jusqu'au 5 novembre 2015, le Conseil pourra arrêter les modalités de la nomination du prochain Directeur exécutif dont le mandat débutera le 6 novembre 2015.

Point 12 - Rapport d'activité sur l'exécution du programme de travail biennal 2013-2014
[Document ITTC(XLIX)/6]

Le Conseil recevra un rapport relatif à l'exécution du Programme de travail biennal pour 2013--2014 présenté sous la cote de document ITTC(XLIX)/6.

Point 13 - Rapport d'activité sur à l'exécution des Programmes thématiques de l'OIBT
[Documents ITTC(XLIX)/7]

Le Conseil recevra le rapport d'activité relatif à l'état d'exécution des Programmes thématiques OIBT, présenté sous la cote de document ITTC(XLIX)/7.

Point 14 - Développements à la CCNUCC concernant les forêts et leurs implications potentielles pour les forêts tropicales et l'économie mondiale des bois tropicaux -- Décisions 2(XXXIX), 1(XLI) et 2(XLIII)
[Document ITTC(XLIX)/8]

En application des Décisions 2(XXXIX), 1(XLI) et 2(XLIII) le Conseil sera informé des développements qui concernent les forêts dans le cadre de la CCNUCC.

Point 15 - Initiative de collaboration OIBT-CDB en faveur de la conservation des forêts tropicales -- Décision 6(XLVI)
[Document ITTC(XLIX)/9]

En application de sa Décision 6(XLVI), le Conseil sera informé des derniers développements relatifs à l'Initiative de collaboration OIBT-CDB en faveur de la conservation des forêts tropicales.

Point 16 - Programme de bourses OIBT -- Décision 4(XXVII)
[Documents ITTC(XLIX)/10 and ITTC(XLIX)/11]

Le Conseil pourra examiner : a) le rapport d'activité préparé par le Secrétariat sur l'exécution du Programme OIBT de bourses de recherche, ainsi que le prévoit la Décision 4(XXVII) [Document ITTC(XLIX)/10]; et b) le rapport de la Commission de sélection des bourses présenté par son président [Document ITTC(XLVIX)/11]. Le Conseil annoncera la sélection finale des attributions de bourses en se fondant sur le rapport du président.

Point 17 - Projet de rapport annuel pour 2012

Le Secrétariat présentera au Conseil le projet de Rapport annuel pour 2012.

Point 18 - Compte spécial et Fonds du Partenariat de Bali

[Document ITTC(XLIX)/12]

- (a) Annonces de contributions au Compte spécial et au Fonds du Partenariat de Bali.

Le Conseil pourra inviter les Membres et les Observateurs à annoncer toutes nouvelles contributions qu'ils souhaitent opérer au Compte spécial et au Fonds du Partenariat de Bali.

- (b) Rapport du Panel du Compte subsidiaire B du Fonds du Partenariat de Bali.

Le Conseil sera saisi du rapport du Panel chargé du Compte subsidiaire B du Fonds du Partenariat de Bali, constitué aux termes de la Décision 4(XXX), afin d'envisager les actions et activités, avant-projets et projets admissibles à un financement par le compte subsidiaire B du Fonds du Partenariat de Bali. Le Conseil pourra examiner les recommandations contenues dans ce rapport [Document ITTC(XLIX)/12] en vue de leur adoption.

Point 19 - Rapports des sessions associées des Comités

Le Conseil sera saisi des rapports des sessions associées des Comités présentés par les présidents respectifs. Le Conseil pourra examiner et adopter les recommandations contenues dans chacun des rapports.

Point 20 - Élection du Président et du Vice-président du Conseil pour 2014

A l'issue des consultations de rigueur, le Conseil décidera d'élire un Président et un Vice-président pour 2014. Aux termes de l'article 8 de l'AIBT de 2006, le Conseil est invité à élire un président et un vice-président par année civile. Aux termes de l'alinéa 2 de l'article 8, le président, choisi parmi les représentants des pays producteurs et le vice-président, choisi parmi les représentants des pays consommateurs, doivent alterner tous les ans entre chacune de ces deux catégories de Membres, sachant que cette disposition n'exclut pas, dans des circonstances exceptionnelles, la réélection de l'un ou l'autre ou des deux par vote spécial du Conseil.

Point 21 - Dates et lieux des cinquantième et cinquante-et-unième sessions du Conseil et des sessions associées des Comités – Décision 8(XLVI)

Afin de maintenir la pratique établie qui consiste à fixer les dates et le lieu des sessions dix-huit mois à l'avance pour en faciliter l'organisation logistique, le Conseil pourra fixer les dates et le lieu de la cinquantième et de la cinquante-et-unième sessions.

Le Conseil a décidé que sa cinquantième session se réunirait à Yokohama (Japon), du 3 au 8 novembre 2014. Le Conseil pourra confirmer les dates et le lieu de la cinquantième session et arrêter les dates de sa cinquante-et-unième session devant être réunie en 2015.

Point 22 - Autres

Le Conseil pourra examiner toutes questions soulevées au titre de ce point de l'Ordre du jour.

Point 23 - Décisions et rapport de la session

Le Conseil examinera les Décisions proposées et les adoptera en conséquence. Conformément à l'article 33 du Règlement intérieur, un rapport des travaux de la session sera préparé par le Directeur et distribué à tous les Membres dès que possible.

Par sa Décision 7(XXXIII), le Conseil a adopté les procédures suivantes relatives aux décisions du Conseil :

- (a) Le Conseil communiquera des directives au Directeur exécutif par l'entremise du Président du Conseil sur les questions de routine ou non sujettes à débat et dépourvues d'implications

financières. Ces directives, qui seront transcrites dans le rapport de la session, ne se traduiront pas par des décisions du Conseil.

- (b) Pour saisir le Conseil de projets de décisions, les procédures suivantes sont adoptées :
- Se référant à l'ordre du jour provisoire, les Membres soumettent les propositions destinées à faire l'objet de décisions du Conseil en les remettant au Directeur exécutif qui les distribue à tous les membres au plus tard deux semaines avant la date du Conseil. Chaque proposition comporte trois éléments : le sujet, le but de la décision, et l'action proposée assortie de ses implications financières. Le Directeur exécutif ne distribuera pas les propositions incomplètes.
 - Jour -1 du Conseil : le Groupe consultatif non officiel (GCNO) examine les propositions émanant des Membres destinées à faire l'objet de décisions du Conseil, ainsi que les propositions émanant du Directeur exécutif.
 - Jour 1 du Conseil : le Président présente les propositions au Conseil dans le cadre du rapport du GCNO.
 - Jour 2 : les propositions de projets de décisions sont débattues dans les caucus et par voie de consultations informelles.
 - Jour 3 : Le Conseil décide des thèmes appelés à faire l'objet de décisions ; puis le Président, assisté d'un petit groupe et du Directeur exécutif, élabore des projets préliminaires de décisions destinés à être distribués à tous les Membres pour examen.
 - Jour 4 : Le groupe de rédaction du Président à composition non limitée se réunit pour débattre des projets de décisions et les parachever.
 - Midi, avant-dernier jour : les décisions finales sont remises à la traduction. Les décisions encore en débat sont différées à la session suivante du Conseil.

Le Conseil pourra réexaminer les modalités susdites.

Point 24 - Clôture de la session

À l'issue des déclarations finales des délégués, le Président prononcera la clôture de la quarante-neuvième session du Conseil.

Annexe

Répartition des voix pour 2013

MEMBRES PRODUCTEURS ET MEMBRES PRODUCTEURS POTENTIELS

	<u>Nb de voix</u>
Afrique	
Bénin	25
Cameroun	26
Congo	25
Côte d'Ivoire	25
Gabon	26
Ghana	25
Liberia	25
Madagascar */	
Mali	25
Mozambique	26
Nigeria */	
République Centrafricaine */	
République démocratique du Congo	26
Togo	25
Asie et Pacifique	
Cambodge	21
Fidji	18
Inde	32
Indonésie	83
Malaisie	126
Myanmar	53
Papouasie-Nouvelle-Guinée	41
Philippines	18
Thaïlande **/	
Vanuatu **/	
Amérique latine et Caraïbes	
Bolivia **/	
Brésil	143
Colombie	26
Costa Rica	13
Équateur	19
Guatemala	13
Guyana	17
Honduras	13
Mexique	27
Panamá	14
Paraguay */	
Pérou	32
Suriname **/	
Trinité-et-Tobago	12
Venezuela **/	

Total : 1 000

*/ Pays qui ont signé l'AIBT de 2006 sans l'avoir encore ratifié.

**/ Pays qui étaient membres au titre de l'AIBT de 1994.

	<u>Nb de voix</u>
<u>MEMBRES CONSOMMATEURS</u>	
Albanie	10
Australie	16
Chine	253
Union Européenne	395
Allemagne	19
Autriche	11
Belgique	15
Bulgarie	11
Chypre	10
Danemark	12
Espagne	23
Estonie	10
Finlande	10
France	32
Grèce	11
Hongrie	10
Irlande	14
Italie	28
Lettonie	10
Lituanie	10
Luxembourg	10
Malte	11
Pays-Bas	32
Pologne	11
Portugal	15
République Tchèque	12
Roumanie	10
Royaume-Uni	26
Slovaquie	11
Slovénie	10
Suède	11
États-Unis d'Amérique	70
Japon	157
Norvège	10
Nouvelle-Zélande	11
République de Corée	66
Suisse	12
	<hr/>
Total :	1 000